

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

**Décision numéro 19/2023 du 16 mai 2023**

**OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE SERVICES AVEC IROISE VENTILATION POUR UN CONTRAT DE NETTOYAGE ET DE DÉGRAISSAGE DU CIRCUIT D'EXTRACTION DES GRAISSES DE LA CUISINE DE LA SALLE POLYVALENTE, DES HOTTES D'ASPIRATION ET DES LABORATOIRES**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 11 du 13 juillet 2020 (rubrique N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la nécessité de renouveler un contrat pour le nettoyage, le dégraissage du circuit d'extraction des graisses de la cuisine de la salle polyvalente, des hottes d'aspiration et des laboratoires,

Vu la proposition financière de la Société IROISE VENTILATION de Plougastel Daoulas (29) en date du 1<sup>er</sup> mars 2023,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune ([www.mohon.fr](http://www.mohon.fr)) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est passé un marché de prestations de services avec la société IROISE VENTILATION de Plougastel Daoulas (29) pour le nettoyage et le dégraissage du circuit d'extraction des graisses de la cuisine de la salle polyvalente, des hottes d'aspiration et des laboratoires.

**Article 2** : La durée du contrat est d'un an, reconductible sur décision expresse trois fois sans que la durée du contrat ne puisse dépasser 4 années. Le coût annuel est de 280 euros HT.

**Article 3** : la présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet [www.mohon.fr](http://www.mohon.fr) Date de mise en ligne : 17 mai 2023

Fait à Mohon le 16 mai 2023

Le Maire,

Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

